Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260924-CMDU240926005-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à vingt heure en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.
Date de la Convocation : 16 septembre 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, T. VIEILLE-CESSAY, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE (arrivée à 20 h 30), C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRÉCO, A. KNOERLÉ, P-Y. MATEL, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : B. NÉDÉLEC, C. BRICE (de 20 h à 20 h 30), L. POUHAUT, S. ESLAN

Membres en exercice : 27
Membres présents : 26 jusqu'à 20 h 30 et 27 à partir de 20 h 30
Membres absents : 4 jusqu'à 20 h 30 et 3 à partir de 20 h 30
Procurations : 3
Votants : 26 jusqu'à 20 h 30 et 27 à partir de 20 h 30

Brigitte Nédelec a donné pouvoir à Richard Salondy
Laurence Pouhaut a donné pouvoir à Julie Benard-Terrien
Sylvie Eslan a donné pouvoir à Pascale Imbert

François Maumas été élu secrétaire de séance.

---

5 - ADHESION A L'ASSOCIATION RÉSEAU RESSORT

Madame Marie FEUILLET, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire, expose :

Après neuf ans d'adhésion et de fonctionnement avec l'association RÉSEAU RESSORT, impliquée dans une démarche de promotion de la santé chez les jeunes et en rapport avec notre projet pédagogique, il s'avère pertinent de continuer le partenariat avec cette structure associative.

Pour rappel, le but de cette association dans le cadre des accueils collectifs de mineurs déclarés est :

1/ De susciter et d'organiser des actions de prévention, de formation et de recherche en lien avec toutes formes de conduites à risque chez les jeunes.
2/ De promouvoir et d'organiser des rencontres avec les professionnels concernés dans les différents champs des conduites à risques chez les jeunes : Addictions (tabac, alcool, cannabis, jeux vidéo...) ; Tentative de suicide ; Trouble du comportement alimentaire.

Depuis cinq ans, l'association demande aux collectivités partenaires de s'acquitter d'une cotisation de 500 euros afin de pouvoir assumer les charges courantes ainsi que la possibilité de créer un fond de trésorerie, importante pour pouvoir anticiper l'avenir. Le réseau ne souhaite plus connaître une fragilité financière, comme dans le passé. Une trésorerie solide permet aux membres de s'occuper d'avantage des projets de prévention que de rechercher des subventions.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260924-CMDU240926005-DE

A ce titre, l'association RESEAU RESSORT sollicite une cotisation de **500 € pour l'année 2026.**

Vu l'avis favorable des membres de la commission petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire du 7 septembre 2026 et après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité (27 POUR).**

- valide l'adhésion à cette association pour une cotisation annuelle de 500.00 € pour l'année 2026.

- autorise madame la maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 25 septembre 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

